

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 23 février 2018

Communiqué de presse

ÉPISODE DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE DANS LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE :

LEVÉE DES MESURES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS

Un épisode de pollution atmosphérique aux particules fines (PM10) a impacté la région Hauts-de-France depuis le mercredi 21 février.

Du fait d'un vent qui s'est considérablement renforcé depuis hier soir, l'Atmo Hauts-de-France constate une baisse notable de la pollution par particules qui se situe en-dessous du seuil d'information et ce pour les 48 heures à venir.

En conséquence, Michel Lalande, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, en concertation avec l'ensemble des préfets de départements, a décidé la levée immédiate de l'ensemble des mesures prises tant dans le secteur des transports que dans les secteurs agricole et industriel, à compter de ce vendredi 23 février 2018, 15 heures.

L'évolution des conditions météorologiques et des taux de particules fines dans l'air continue de faire l'objet d'une veille vigilante de la part des services de la préfecture.

Les prévisions sur l'évolution de la qualité de l'air sont disponibles sur le site internet de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air (Atmo) www.atmo-hdf.fr.